

Le 21 août 2025, à Cachan

Le mercredi 13 août dernier, la Ville de Cachan a été informée de la présence d'un mouton d'Ouessant sans vie sur l'un de ses sites d'éco-pâturage. Le prestataire en charge de la gestion de ces sites a immédiatement été alerté par les services municipaux et est intervenu le 14 août.

La seconde brebis a été récupérée le 16 août par le berger.

La Ville de Cachan a toujours attaché une importance primordiale au bien-être animal et au respect du vivant.

Cette situation nous interpelle, des investigations sont en cours afin d'en déterminer les circonstances.

La Ville de Cachan prendra ses responsabilités en fonction des conclusions qui seront établies et reste attentive à ce que toutes les mesures soient prises pour assurer la santé et la sécurité des animaux sur son territoire.